Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-200059830-20260630-26CM24JUIN062A-DE

pREPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU MORBIHAN

COMMUNE de Val d'Oust

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE VAL D'OUST
Séance du Conseil du 24 juin 2026

Convocation : 19 juin 2026
L'an deux mil vingt-six, le jeudi vingt-quatre juin à dix-neuf heures et dix minutes, le Conseil de la Commune de Val d'Oust, dûment et régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie de Val d'Oust, sous la présidence de Mme Florence PRUNET, Maire.
Présents : 22 : Madame Carine AUGUSTE , Madame Audrey BAUCHÉ, Madame Evelyne BLANCHON, Monsieur Arnaud CHÉDALEUX, Monsieur Pierre DANIEL, Madame Lydia DENOUAL, Monsieur Jean-Paul DUBOIS, Monsieur Jean-Marc FOULON, Monsieur Janick GABILLET ; Madame Guylaine HARDY, Monsieur Yves HUTTER, Madame Martine JARRY, Madame Annie LANGELIER, Madame Marlène LE JOSSEC, Monsieur Jean-Marie LEBON, Monsieur Philippe MAHÉ, Monsieur Olivier MILLET, Madame Marie-Pierre NOËL, Madame Patricia PEIGNÉ, Monsieur William PELLERIN, Madame Florence PRUNET, Madame Stéphanie QUATREVILLE, Mme Véronique SABOURDY, Monsieur Jean-Louis VERONIQUE.
Absents représentés 4 : Mme Samantha DELECOLLE ayant donné pouvoir à Mme Lydia DENOUAL ; M. Jean-Paul DUBOIS ayant donné pouvoir à M. Pierre DANIEL ; M. Philippe MORIZOT ayant donné pouvoir à Mme Florence PRUNET ; Mme Véronique SABOURDY ayant donné pouvoir à Mme Audrey BAUCHE.
Secrétaire : M. Arnaud CHÉDALEUX.
Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

DEL_2026_062_FINANCES : Attribution des subventions 2026 aux associations.
RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc FOULON

Monsieur FOULON, Adjoint aux finances, donne lecture des propositions de la commission des finances et de la commission des affaires associatives réunies en date du 10 juin 2026, relatives à l'attribution de subventions aux associations et différentes participations ci-dessous désignées :

	Association	SUBVENTIONS votées en 2025	SUBVENTIONS Proposées pour 2026
ANIMATION	LES HABITANTS DE LA TOUCHE CARNE	300,00 €	100,00 €
	LES LUTINS DE L'OUST	200,00 €	700,00 €
	QUILYMANDJARO	500,00 €	500,00 €
	ROC LOISIRS	180,00 €	200,00 €
	LOISIRS QUILY VAL D'OUST	400,00 €	400,00 €
	AMICALE DE VAL D'OUST	375,00 €	375,00 €
	CLUB DES RETRAITÉS	285,00 €	240,00 €
	AMISEP - Unité de retraités de l'ESAT (déco. Noël)	300,00 €	300,00 €
TOTAL ANIMATIONS		2 540,00 €	2 815,00 €

	Association	SUBVENTIONS votées en 2025	SUBVENTIONS Proposées
SOUVENIRS PATRIOTIQUES	F.N.A.C.A.	240,00 €	200,00 €
	UNC Union nationale des combattants	240,00 €	200,00 €

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-200059830-20260630-26CM24JUIN062A-DE

	LE SOUVENIR FRANCAIS (comité du pays de Josselin)	288,00 €	200,00 €
TOTAL SOUVENIRS PATRIOTIQUES		**768,00 €**	**600,00 €**

	Association	SUBVENTIONS votées en 2025	SUBVENTIONS Proposées pour 2026
SPORT	LES FOUS DU VOLANT - BADMINTON	180,00 €	135,00 €
	USSAC TENNIS DE TABLE	170,00 €	600,00 €
	USSAC BASKET	1 000,00 €	1 200,00 €
	USSAC FOOT	2 385,00 €	2 385,00 €
	LES CAVALIERS & AMIS DE L'ÉTRIER DU VAL CHEVRIER	500,00 €	500,00 €
	LES ÉCUREUILS - Section Foot	2 235,00 €	2 235,00 €
	LES ÉCUREUILS - Section Foot	750,00 €	- €
	LES ÉCUREUILS - Section Basket	800,00 €	Pas de dmde
	LES VAILLANTS D'OUST-hand fauteuil		320,00 €
	DOUCET SPORT	100,00 €	65,00 €
	ASSOCIATION CYCLISTE LES CHAPELLOIS	135,00 €	Pas de dmde
	SOCIÉTÉ CYCLISTE DE MALESTROIT	60,00 €	60,00 €
TOTAL SPORT		**8 315,00 €**	**7 500,00 €**

	Association	SUBVENTIONS votées en 2025	SUBVENTIONS Proposées pour 2026
CULTURE & PATRIMOINE	LES RIVES DU DOC	7 000,00 €	3 000,00 €
	UN HANGAR Sur LES NUAGES	2 000,00 €	Reporté
	QUAI DE L'OUST	935,00 €	800,00 €
	QUAI DE L'OUST	135,00 €	
	EVEIL A LA MUSIQUE	240,00 €	270,00 €
	HARMONIE "LA SAINT MARC"	90,00 €	Pas de dmde
	MUSIQUALITY- album mucisien DAREZ (Julien)		- €
	SOLID'ART ET TY		20,00 €
	MUSIQUE DU MONDE	105,00 €	330,00 €
	Mine de la Villeder	588,00 €	Pas de dmde
TOTAL CULTURE		**11 093,00 €**	**4 420,00 €**

	Association	Subventions votées en 2025	SUBVENTIONS Proposées pour 2026
CHASSE & ENVIRONNEMENT	EAU & RIVIÈRES		100,00 €
	SOCIÉTÉ DE CHASSE - LCC	300,00 €	300,00 €
	SOCIÉTÉ DE CHASSE - LE ROC	300,00 €	300,00 €
	SOCIÉTÉ DE CHASSE - QUILY	300,00 €	300,00 €
TOTAL CHASSE& ENVIRONNEMENT		**900,00 €**	**1 000,00 €**

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-200059830-20260630-26CM24JUIN062A-DE

	Association	Subventions votées en 2025	SUBVENTIONS Proposées pour 2026
SOLIDARITE	AMICALE DU PERSONNEL DE PLOËRMEL COMMUNAUTE et de ses COMMUNES MEMBRES	5 045,00 €	5 161,00 €
	DEPARTEMENT - FONDS DÉP. SOLIDARITÉ LOGEMENT	288,10 €	289,00 €
	FNATH	100,00 €	Pas de dmde
	DONNEURS DE SANG - PAYS DE MALESTROIT	80,00 €	Pas de dmde
	DONNEURS DE SANG - PAYS DE JOSSELIN	80,00 €	80,00 €
	DONNEURS DE SANG - PAYS DE PLOERMEL	80,00 €	80,00 €
	LA LIGUE CONTRE LE CANCER	288,00 €	288,00 €
	RESTAURANTS DU CŒURS	300,00 €	300,00 €
	REVES DE CLOWN		100,00 €
	SOLIDARITÉ PAYSANS		100,00 €
	TÉLÉTHON - AFM	100,00 €	100,00 €
	UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS	100,00 €	100,00 €
	PROTECTION CIVILE	2 800,00 €	Pas de dmde
	PREVENTION ROUTIERE		-
	VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE		-
	ASSOCIATION COUP DE MAINS	75,00 €	Pas de dmde
	ASSOCIATION DE ROHA	150,00 €	Pas de dmde
	COMITE LIAISON DU CONCOURS SCOLAIRE RESISTANCE & DEPORTATION MHA	100,00 €	Pas de dmde
	TOTAL SOLIDARITES	9 586,10 €	6 598,00 €

Madame le Maire demande aux Présidents et membres des bureaux d'associations de quitter la salle le temps du vote.

Or de la Présence de Mesdames BLANCHON et PEIGNE et de Messieurs GABILLET, LEBON et VERONIQUE, il est dès lors procédé à un vote donnant les résultats suivants :

Présents : 17 Pour : 21 Majorité absolue : 11
Votants : 21 Contre : 0 Suffrages exprimés : 21
Abstentions : 0

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-200059830-20260630-26CM24JUIN062A-DE

VU l'avis rendu par la commission Finances réunie en date du 10 juin 2026,

Le conseil, à l'unanimité des membres votants :

- **APPROUVE** les propositions de versement de subventions pour l'année 2026 telles qu'énoncées ci-dessus ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget à l'article 65748 ;
- **DESIGNE** Madame le Maire pour mettre en œuvre cette délibération et signer tous documents nécessaires à son exécution.

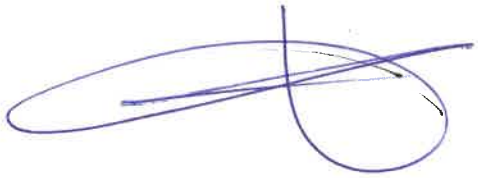
Au regard de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.
Val d'Oust, le 29 juin 2026.

Madame le Maire,
Florence PRUNET

Le Secrétaire de séance,
Arnaud CHÉDALEUX,





La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (1, rue Nationale, Le Roc Saint-André – 56460 VAL D'OUST) ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes par voie postale (3 contours Motte, CS 44416 – 35044 RENNES Cedex) ou par voie électronique (application télérecourscitoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication